HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Candida auris

PS

Mise à jour
21/10/2026

Autres dénominations
Candidozyma Auris

Informations relatives à
Cabinets et polycliniques / Médical

Epidémiologie

Agent infectieux

- *Candida auris* (levure non-filamenteuse multi-résistante aux antifongiques)

Réservoir

- Humains (peau, muqueuses, tube disgestif, voies urinaires, voies respiratoires)
- Environnement

Mode de transmission

- Par contact direct entre patients
- Par l'intermédiaire du personnel (mains)

- Par contact indirect avec des objets contaminés (dispositifs médicaux et environnement direct du patient)

Période d'incubation

- Variable

Durée d'infectiosité

- Durée du portage (très variable : de quelques semaines à plusieurs mois)

Prise en charge du cas positif/suspect

Transfert/sortie

Avertir le service/établissement de destination avant le transfert pour qu'il prenne les mesures adéquates (séjour en chambre individuelle)

et avertir le service HPCI

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydroalcoolique

Gants

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Masque de soins

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection

- Non indiqué en sytématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques)

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

- Oui, utiliser le formulaire : **résultat exceptionnel d'analyses épidémiologiques en milieu hospitalier** - Site OFSP
  - A envoyer dans un délai de 24h au médecin cantonal
- En cas de flambée de cas : utiliser le formulaire : **flambée exceptionnelle en milieu hospitalier** - Site OFSP

A envoyer dans un délai de 24h au médecin cantonal